

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-et-un, le 4 février à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles légalement convoqué le 28 janvier 2021, s'est réuni à huis clos à la mairie sous la présidence de Monsieur Jacky Lesaulnier, Maire.

PRÉSENTS :

M. LESAULNIER, Maire - M. DRUMARE – Mme LEFEVRE – M. TOURAINE, adjoints -
M. LOSIER - Mme GUEHL – Mme PAUTRE - Mme DAHINDEN — Mme CHAPRON –
M. DELABARRE – M. LEGAY — M. COLAS – Mme LEMOINE - conseillers municipaux,

ABSENTS EXCUSÉS :

M. HAROU (donne pouvoir à M. LOSIER)
Mme PERDRIX (donne pouvoir à M. LESAULNIER)

Secrétaire de séance :

Mme DAHINDEN

DB2021-08 DEMANDE D'AUTORISATION POUR LE PASSAGE DU TRAIL DE LA CALONNE ET ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

Monsieur le Maire donne lecture au conseil du courrier de l'association Sport et Nature de la Calonne sollicitant l'autorisation d'utiliser les chemins et voies de la commune afin d'y d'organiser le « Trail de la Calonne » le Dimanche 13 juin. D'autre part, l'association sollicite un soutien financier. **A l'unanimité, le conseil donne son accord à l'organisation de cette manifestation et décide d'attribuer une aide de 50€ en guise de soutien.**

Copie conforme au registre des délibérations dûment signé.

Le maire, Jacky LESAULNIER

